Afin de renforcer dans les classes un enseignement ancré sur la démarche d'investigation, le dispositif national intitulé « Partenaires scientifiques pour la classe» (PSC) permet à des enseignant-e-s d'être accompagné-e-s par des étudiant-e-s de filières scientifiques lors des séances de science et technologie. Ce dispositif a principalement pour but d'aider les enseignant-e-s peu à l'aise dans l'enseignement des sciences et de la technologie ou qui souhaitent faire évoluer leurs pratiques professionnelles. Calendrier D'octobre à avril Temps d'accompagnement (3h sur la journée de solidarité) Public Ce dispositif s'adresse aux enseignant-e-s des écoles maternelles et élémentaires sous réserve de remboursement des frais de déplacement des bénévoles sur le secteur. Objectifs Acteurs et témoins de la science telle qu'elle se fait, les scientifiques contribuent à en donner une représentation vivante et stimulante : ils en favorisent également l'enseignement auprès des élèves de primaire, en assurant un rôle d'accompagnateur. Leur présence aux côtés des enseignant-e-s est l'occasion d'aborder avec moins d'appréhension le programme de science, de prendre de l'assurance dans la conduite des démarches scientifiques ou technologiques et de consolider leur maîtrise des contenus. Si l'accompagnement en science et technologie pour enjeu de simuler la curiosité, l'esprit critique et l'autonomie des élèves et de créer des vocations dès le plus jeune âge, il se distingue des autres formes d'interventions en associant les élèves, l'enseignant-e et le scientifique dans une logique d'enrichissement mutuel et de partage de compétences. Actions des science leves dans la démarche d'investigation en stimulant l'expression de leur raisonnement et de leur questionnement. → participer activement aux interactions et aux échanges de la classe → analyser A posteriori avec l'enseignant-e le déroulement des outviés,	Description do	
Public Ce dispositif s'adresse aux enseignant-e-s des écoles maternelles et élémentaires sous réserve de remboursement des frais de déplacement des bénévoles sur le secteur. Objectifs Acteurs et témoins de la science telle qu'elle se fait, les scientifiques contribuent à en donner une représentation vivante et stimulante : ils en favorisent également l'enseignement auprès des élèves de primaire, en assurant un rôle d'accompagnateur. Leur présence aux côtés des enseignant-e-s est l'occasion d'aborder avec moins d'appréhension le programme de science, de prendre de l'assurance dans la conduite des démarches scientifiques ou technologiques et de consolider leur maîtrise des contenus. Si l'accompagnement en science et technologie a pour enjeu de stimuler la curiosité, l'esprit critique et l'autonomie des élèves et de créer des vocations dès le plus jeune âge, il se distingue des autres formes d'interventions en associant les élèves, l'enseignant-e et le scientifique dans une logique d'enrichissement mutuel et de partage de compétences. Actions des scientifiques → seconder l'enseignant-e pendant les activités scientifiques et technologiques → guider les élèves dans la démarche d'investigation en stimulant l'expression de leur raisonnement et de leur questionnement. → participer activement aux interactions et aux échanges de la classe → analyser A posteriori avec l'enseignant-e le déroulement des activités, (chacun-e apportant ses compétences, expertise scientifique pour l'un-e et savoir-faire pédagogique pour l'autre). Evaluations Les compétences des élèves sont évaluées dans le cadre scolaire. Les enseignant-e-s et les scientifiques, inscrit-e-s dans ce dispositif, complètent un questionnaire qui est analysé pour faire évoluer le dispositif d'une année sur l'autre. Conditions Les scientifiques interviennent bénévolement. Le matériel nécessaire et les frais de déplacement des étudiant-e-s sont pris en charge par l'établissement.	Description de l'action	d'investigation, le dispositif national intitulé « Partenaires scientifiques pour la classe» (PSC) permet à des enseignant·e·s d'être accompagné·e·s par des étudiant·e·s de filières scientifiques lors des séances de science et technologie. Ce dispositif a principalement pour but d'aider les enseignant·e·s peu à l'aise dans l'enseignement des sciences et de la technologie ou qui souhaitent faire
délémentaires sous réserve de remboursement des frais de déplacement des bénévoles sur le secteur. Objectifs Acteurs et témoins de la science telle qu'elle se fait, les scientifiques contribuent à en donner une représentation vivante et stimulante : ils en favorisent également l'enseignement auprès des élèves de primaire, en assurant un rôle d'accompagnateur. Leur présence aux côtés des enseignant-e-s est l'occasion d'aborder avec moins d'appréhension le programme de science, de prendre de l'assurance dans la conduite des démarches scientifiques ou technologiques et de consolider leur maîtrise des contenus. Si l'accompagnement en science et technologie a pour enjeu de stimuler la curiosité, l'esprit critique et l'autonomie des élèves et de créer des vocations dès le plus jeune âge, il se distingue des autres formes d'interventions en associant les élèves, l'enseignant-e et le scientifique dans une logique d'enrichissement mutuel et de partage de compétences. Actions des scientifiques Actions des scientifiques Actions des scientifiques Des conder l'enseignant-e pendant les activités scientifiques et technologiques Des quider les élèves dans la démarche d'investigation en stimulant l'expression de leur raisonnement et de leur questionnement. De participer activement aux interactions et aux échanges de la classe De analyser A posteriori avec l'enseignant-e le déroulement des activités, (chacun-e apportant ses compétences, expertise scientifique pour l'un-e et savoir-faire pédagogique pour l'autre), Evaluations Les compétences des élèves sont évaluées dans le cadre scolaire. Les enseignant-e-s et les scientifiques, inscrit-e-s dans ce dispositif, complètent un questionnaire qui est analysé pour faire évoluer le dispositif d'une année sur l'autre. Conditions Les scientifiques interviennent bénévolement. Le matériel nécessaire et les frais de déplacement des étudiant-e-s sont pris en charge par l'établissement.	Calendrier	
contribuent à en donner une représentation vivante et stimulante : ils en favorisent également l'enseignement auprès des élèves de primaire, en assurant un rôle d'accompagnateur. Leur présence aux côtés des enseignant-e-s est l'occasion d'aborder avec moins d'appréhension le programme de science, de prendre de l'assurance dans la conduite des démarches scientifiques ou technologiques et de consolider leur maîtrise des contenus. Si l'accompagnement en science et technologie a pour enjeu de stimuler la curiosité, l'esprit critique et l'autonomie des élèves et de créer des vocations dès le plus jeune âge, il se distingue des autres formes d'interventions en associant les élèves, l'enseignant-e et le scientifique dans une logique d'enrichissement mutuel et de partage de compétences. Actions des scientifiques Actions des scientifiques — seconder l'enseignant-e pendant les activités scientifiques et technologiques — y guider les élèves dans la démarche d'investigation en stimulant l'expression de leur raisonnement et de leur questionnement. — participer activement aux interactions et aux échanges de la classe — analyser A posteriori avec l'enseignant-e le déroulement des activités, (chacun-e apportant ses compétences, expertise scientifique pour l'un-e et savoir-faire pédagogique pour l'autre), Evaluations Evaluations Les compétences des élèves sont évaluées dans le cadre scolaire. Les enseignant-e-s et les scientifiques, inscrit-e-s dans ce dispositif, complètent un questionnaire qui est analysé pour faire évoluer le dispositif d'une année sur l'autre. Conditions Les scientifiques interviennent bénévolement. Le matériel nécessaire et les frais de déplacement des étudiant-e-s sont pris en charge par l'établissement.	Public	élémentaires sous réserve de remboursement des frais de déplacement des
technologiques → guider les élèves dans la démarche d'investigation en stimulant l'expression de leur raisonnement et de leur questionnement. → participer activement aux interactions et aux échanges de la classe → analyser A posteriori avec l'enseignant·e le déroulement des activités, (chacun·e apportant ses compétences, expertise scientifique pour l'un·e et savoir-faire pédagogique pour l'autre), Evaluations Les compétences des élèves sont évaluées dans le cadre scolaire. Les enseignant·e·s et les scientifiques, inscrit·e·s dans ce dispositif, complètent un questionnaire qui est analysé pour faire évoluer le dispositif d'une année sur l'autre. Conditions Les scientifiques interviennent bénévolement. Le matériel nécessaire et les frais de déplacement des étudiant·e·s sont pris en charge par l'établissement. Partenaires Une convention a été signée entre l'Université de Poitiers (site de Niort) et la	Objectifs	contribuent à en donner une représentation vivante et stimulante : ils en favorisent également l'enseignement auprès des élèves de primaire, en assurant un rôle d'accompagnateur. Leur présence aux côtés des enseignant·e·s est l'occasion d'aborder avec moins d'appréhension le programme de science, de prendre de l'assurance dans la conduite des démarches scientifiques ou technologiques et de consolider leur maîtrise des contenus. Si l'accompagnement en science et technologie a pour enjeu de stimuler la curiosité, l'esprit critique et l'autonomie des élèves et de créer des vocations dès le plus jeune âge, il se distingue des autres formes d'interventions en associant les élèves, l'enseignant·e et le scientifique dans une logique
Les enseignant·e·s et les scientifiques, inscrit·e·s dans ce dispositif, complètent un questionnaire qui est analysé pour faire évoluer le dispositif d'une année sur l'autre. Conditions Les scientifiques interviennent bénévolement. Le matériel nécessaire et les frais de déplacement des étudiant·e·s sont pris en charge par l'établissement. Partenaires Une convention a été signée entre l'Université de Poitiers (site de Niort) et la		technologiques → guider les élèves dans la démarche d'investigation en stimulant l'expression de leur raisonnement et de leur questionnement. → participer activement aux interactions et aux échanges de la classe → analyser A posteriori avec l'enseignant·e le déroulement des activités, (chacun·e apportant ses compétences, expertise scientifique pour l'un·e et
de déplacement des étudiant-e-s sont pris en charge par l'établissement. Partenaires Une convention a été signée entre l'Université de Poitiers (site de Niort) et la	Evaluations	Les compétences des élèves sont évaluées dans le cadre scolaire. Les enseignant·e·s et les scientifiques, inscrit·e·s dans ce dispositif, complètent un questionnaire qui est analysé pour faire évoluer le dispositif d'une année sur
one convention a ete signee entre i oniversite de roitiers (site de Niort) et la	Conditions	
	Partenaires	





